



Coordination Provinciale de Liège  
Rue Hors-Château, 56 – 4000 Liège  
04/232 30 00 – province.liege@ecolo.be

**L'IMPACT DES CENTRALES NUCLÉAIRES SUR LA  
SANTÉ ?  
LA PREVENTION N'EST PAS EFFICACE. LA SEULE  
SOLUTION : SORTIR DU NUCLÉAIRE !  
Conférence de presse du vendredi 22 avril 2016**

**EN BREF :** Après la commémoration des 5 ans de Fukushima le 11 mars dernier, c'est bientôt au tour du funeste anniversaire de l'accident de Tchernobyl. En effet, c'est le 26 avril 1986, il y a 30 ans, qu'explosait l'un des cœurs du réacteur de la centrale de Tchernobyl. Aujourd'hui encore, cette catastrophe nucléaire a de graves conséquences sur la santé de nombreux individus. Ces accidents nucléaires de grande ampleur nous rappellent que nous ne sommes pas non plus à l'abri en Belgique.

La Belgique est un petit pays à forte densité de population. En cas d'accident nucléaire, c'est tout le territoire du pays qui est concerné, sans compter les zones limitrophes hollandaises et allemandes. Les centrales belges quant à elles sont vétustes et ont été prolongées malgré les signes de dysfonctionnements et les défauts graves détectés dans les cuves et autres installations.

Les études sont de plus en plus nombreuses à démontrer les effets sur la santé pour les riverains (particulièrement les enfants) en cas d'accident, mais aussi en situation de fonctionnement ordinaire.

Les plans de sécurité et d'urgence aux alentours des sites nucléaires sont insuffisants et vont nécessiter de nombreuses intensifications sans pour autant parvenir à protéger toute la population.

La conclusion qui s'impose dès lors est qu'il n'est pas possible de garantir la santé des citoyens riverains d'une centrale nucléaire. Les plans de sécurité et d'évacuation ne permettront jamais de protéger toute la population en cas d'accident !

Les risques d'accidents se multiplient vu la vétusté des centrales et les menaces terroristes. La seule solution, si on se préoccupe de la santé de la population liégeoise et belge, est de fermer les centrales nucléaires ! Et ce, d'autant plus qu'elles ne sont pas nécessaires à la sécurité d'approvisionnement en électricité.

## **1. DES ÉTUDES RÉCENTES SUR L'IMPACT DES CENTRALES NUCLEAIRES SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION, EN CAS D'ACCIDENT OU EN SITUATION DE FONCTIONNEMENT « NORMAL »**

### **a) Une nouvelle étude prouve l'augmentation des cancers de la thyroïde chez les enfants belges à la suite de l'accident de Tchernobyl**

L'étude de six médecins de l'hôpital de Mont-Godinne (UCL \*) fait apparaître des chiffres inquiétants quant aux effets néfastes de la catastrophe de Tchernobyl sur la santé des enfants nés avant l'accident de Tchernobyl.

Le nuage radioactif est effectivement passé par la Belgique. L'étude montre que le nombre de cancers de la thyroïde « *a augmenté significativement chez les enfants belges qui avaient moins de 15 ans en avril 1986* ». Selon les résultats de l'étude, « *entre avril 1986 et avril 2015, 2.349 patients nés avant avril 1986 ont été opérés à Mont-Godinne pour des lésions de la thyroïde* » et « *parmi les 2.349 patients, 2.164 avaient plus de 15 ans en 1986 (groupe A) et 185 moins de 15 ans (groupe B). Dans le groupe A, celui des patients les plus âgés donc, 175 ont développé un cancer papillaire de la thyroïde, soit 8,1 %. Dans le groupe B, les moins de 15 ans, cette proportion est plus que doublée : elle monte à ... 19,5 %, soit 36 sur 185 patients ayant développé le cancer* »<sup>1</sup>.

En outre, l'étude montre que le taux de cancer ne diminue pas au fil du temps car la période de latence de ce type de pathologie est particulièrement longue. Cette étude de longue durée ne couvre malheureusement pas l'ensemble du territoire belge et le professeur Michel souligne que ni le registre du cancer créé en 2008, ni le rapport du KCE sur les types de cancers de la thyroïde ne tiennent compte de l'âge des patients ni n'abordent les liens éventuels avec le passage du nuage radioactif.

### **b) Les conséquences tragiques qu'aurait un accident nucléaire sur la santé des belges : une étude récente du Conseil Supérieur de la Santé (CSS)**

Le rapport n°9235 de janvier 2016(\*\*) du Conseil Supérieur de la Santé nous montre bien quelles pourraient être les conséquences d'un accident nucléaire sur la santé, en prenant pour exemple les accidents de Fukushima et de Tchernobyl. L'effet le plus important serait une augmentation du risque de leucémies quelques années après l'exposition au rayonnement, et le risque de contracter d'autres formes de cancers plus tard au cours de la vie. Chez les enfants en particulier, un cancer de la thyroïde peut se révéler quelques années après l'inhalation ou l'ingestion d'iode radioactif.

(\*) réalisée sous la direction du professeur Luc Michel et publiée dans le journal officiel de la Société royale belge de chirurgie « *Acta Chirurgica belgica* »

(\*\*) *Accidents nucléaires, environnement et santé après Fukushima. Planification d'urgence*

De même, une exposition au rayonnement peut provoquer l'irradiation des gonades et du fœtus ainsi que de l'enfant qui va naître et augmente le risque d'anomalies congénitales. En outre, il existe des indications selon lesquelles le rayonnement pourrait favoriser la survenue de maladies cardiovasculaires, et vraisemblablement avoir une influence sur les fonctions cognitives.

Les employés des centrales, les liquidateurs et les ouvriers participant à la remise en état peuvent être soumis à des doses nettement supérieures à 1000 mSv, provoquant un syndrome aigu d'irradiation ou un décès. Cela a été le cas à Tchernobyl. Le CSS s'est déjà exprimé sur ce thème et affirme de nouveau « *qu'il n'existe aucune dose de rayonnement sous laquelle les conséquences possibles sont nulles* » (CSS 2006). De plus, il est impossible de savoir pour la population en général quel individu sera exposé et à quel moment.

Le CSS met aussi en valeur le fait qu'à ces conséquences sur la santé s'ajoutent des conséquences psychosociales. Des études menées parmi la population ainsi que les liquidateurs et ouvriers qui ont remis en état Fukushima, Three Mile Island et Tchernobyl, montrent que plusieurs années après les catastrophes, les effets psychosociaux sont encore visibles. On évoque une « radiophobie », une peur exagérée du rayonnement. On dénombre également des dépressions et des angoisses liées aux grossesses.

Autre inquiétude pour la Belgique : en cas d'accident, le plan d'urgence nucléaire et radiologique date de 2003 et se révèle obsolète et incapable de protéger la population belge. Les mesures mises en place ne valent qu'en cas d'accident limité. Les zones concernées par le plan sont insuffisantes (20 kilomètres pour la distribution de l'iode, et 10 kilomètres pour l'évacuation). Le Conseil supérieur de la santé recommande des zones de 100 km pour la distribution rapide d'iode et un nouveau plan plus informatif, préventif, efficient et réactif. Le gouvernement fédéral s'est contenté d'annoncer un nouveau plan pour juin 2016. A ce jour, aucun signe de concertation avec les communes et de préparation de ce nouveau plan !

### **c) Même en l'absence d'accident, les centrales nucléaires constituent un risque pour la santé**

Même en écartant l'hypothèse d'un accident nucléaire, l'usage du nucléaire dans son fonctionnement normal a des effets néfastes sur la population. Ces risques sont accrus pour les riverains habitant à proximité des centrales. Une étude allemande publiée en 2007 (\*\*\*) prouve que les enfants vivant dans les environs d'une centrale nucléaire ont un risque croissant d'être malades d'un cancer, plus particulièrement d'une leucémie.

(\*\*\*) *Epidemiologische Studie zu Kinderkrebs in der Umgebung von Kernkraftwerken/Etude épidémiologique sur le cancer chez les enfants vivant à proximité d'une centrale nucléai*e

Cette étude a été réalisée sur 24 ans (de 1980 à 2003) et la recherche s'étendait sur des zones éloignées jusqu'à 50 km des centrales nucléaires. Le résultat de l'enquête est très significatif : les jeunes enfants en dessous de cinq ans ont un risque plus élevé de contracter un cancer, plus particulièrement une leucémie. Dans les zones à 5 km, ce risque est plus élevé de 60 %. Plus la centrale est proche du lieu d'habitation, plus grand est le risque de contracter une maladie.

En outre, il est prouvé que le développement d'un cancer peut déjà se faire dans la phase embryonnaire car dans cette phase de vie, les enfants sont extrêmement sensibles aux radiations.

## **2. LA CONTAMINATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES DENRÉES EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE AGGRAVERAIT ENCORE LES IMPACTS SUR LA SANTÉ**

Outre les effets directs sur la santé, un accident nucléaire aurait de graves impacts sur l'environnement. Lors d'un accident nucléaire, de l'iode radioactif (iode 131) se propagerait dans les sols, les terres, la végétation, comme ce fut le cas à Tchernobyl et Fukushima.

Mais, le plus grand danger vient du césium 137, autre élément rejeté qui a une très longue durée de vie (plusieurs dizaines d'années). Il peut contaminer les baies, champignons et également les animaux qui seraient donc rendus impropres à la consommation. Lors des accidents de Tchernobyl et Fukushima, les denrées alimentaires qui furent les plus sensibles aux retombées radioactives furent les légumes à feuilles et le lait.

En plus de menacer la santé de nos citoyens et l'environnement, la contamination radioactive peut donc également menacer notre économie : certaines denrées alimentaires étant rendues impropres à la consommation, certains agriculteurs devront abandonner leurs troupeaux ou leurs cultures.

## **3. QU'EN EST-IL DE LA SÉCURISATION DES CENTRALES ?**

Nous savons tous que les centrales nucléaires ont dépassé leur durée de vie prévue et qu'elles présentent des défaillances régulières ou des fissures... Mais il n'y a plus aucune garantie qu'elles puissent résister à la menace terroriste ! Récemment, les attentats ont encore renforcé l'idée que nos centrales sont vulnérables. Et en effet, la menace sur nos centrales est réelle.

Nous savons désormais que les frères El Bakraoui, les deux kamikazes des attentats de Bruxelles, étaient également impliqués dans la préparation d'une attaque contre un site nucléaire en Belgique.

Greenpeace a déjà réalisé plusieurs études sur les menaces grandissantes que le terrorisme fait peser sur les installations nucléaires. Le gouvernement pense qu'il suffit de renforcer quelques mesures de sécurité sur les sites, mais ces mesures

restent insuffisantes et n'empêcheront pas les potentiels terroristes d'agir. Daesh compte en effet dans ses rangs des individus ayant travaillé dans l'armée et très bien informés .

## 5. LES PLANS D'URGENCE PERMETTRAIENT-ILS D'AFFRONTER UNE SITUATION D'ACCIDENT ?

En juin 2015, le Conseil Communal de Huy a voté une actualisation de son plan d'urgence (disponible sur Internet, transparence rare en la matière!). Il faut reconnaître qu'il est beaucoup plus détaillé que le précédent et qu'il permettrait d'évacuer plus facilement la Ville de Huy.

Mais, dans l'hypothèse où tout fonctionnerait comme le prévoit ce plan (\*\*\*\*), bien des problèmes restent posés : les autres villes et communes ne disposent pas d'un plan aussi précis ; aucune évacuation n'est prévue au-delà des 10 kms autour de la central : les zones dites de triage (lieux où seraient envoyés les citoyens) sont trop petites et trop proches de Tihange, elles seraient donc inefficaces.

Ces questions non résolues rendraient le plan hutois sans effet. C'est donc à beaucoup plus large échelle qu'un plan devrait exister. Et au-delà du périmètre d'évacuation utile (30, 50 kms?), il faudra encore songer au lit de la Meuse. En région liégeoise, il n'y a que la Meuse pour refroidir le réacteur en injectant de l'eau. Et la dilution des rejets radioactifs sera beaucoup plus faible que dans un océan par exemple. Ces rejets seront donc entraînés sur toute la longueur du fleuve.

## CONCLUSION

**Il n'est pas possible de garantir la santé des citoyens riverains d'une centrale nucléaire. Les plans de sécurité et d'évacuation ne permettront jamais de protéger toute la population en cas d'accident. Les risques d'accidents se multiplient vu la vétusté des centrales et les menaces terroristes. La seule solution, si on se préoccupe de la santé de la population liégeoise et belge est de fermer les centrales nucléaires. Et ce, d'autant plus qu'elles ne sont pas nécessaires à la sécurité d'approvisionnement en électricité.**

Patrick Dupriez, co-président d'Ecolo  
Rodrigue Demeuse, Conseiller Communal Ecolo à Huy  
Muriel Gerkens, députée fédérale

(\*\*\*\*) *A Fukushima par exemple, de nombreux médecins et policiers ont abandonné leur poste*

**Sources :**

<http://www.lalibre.be/actu/belgique/deux-lander-allemands-contestent-la-prolongation-de-trois-reacteurs-a-doel-et-tihange-56df063c35708ea2d35fd93d>

<http://www.lesoir.be/1166383/article/debats/cartes-blanches/2016-03-30/attentats-bruxelles-genie-du-nucleaire-est-sorti-sa-lampe>

Bromet EJ. Lessons learned from radiation disasters. World Psychiatry 2011;10(2):83-4.

Bromet EJ, Havenaar JM, Guey LT. A 25 year retrospective review of the psychological consequences of the Chernobyl accident. Clin Oncol (R Coll Radiol) 2011;23(4):297-305.

*Epidemiologische Studie zu Kinderkrebs in der Umgebung von Kernkraftwerken, étude KiKK»*

Boilley, David et Josset, Mylène (ACRO.eu.org) : *Insuffisances des plans d'urgence nucléaire belges : les leçons de la catastrophe de Fukushima n'ont pas été tirées*, Greenpeace Belgique, 2015

AVIS DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA SANTE N° 9235, *Accidents nucléaires, environnement et santé après Fukushima*. Planification d'urgence. Version validée par le Collège du Conseil Supérieur de la Santé le 03 février 2016

[http://www.maxisciences.com/nucl%E9aire/quels-sont-les-risques-humains-et-environnementaux\\_art13310.html](http://www.maxisciences.com/nucl%E9aire/quels-sont-les-risques-humains-et-environnementaux_art13310.html)

<http://www.greenfacts.org/fr/tchernobyl/>

[http://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-accidents-comparaison-tchernobyl-fukushima/Pages/1-impact-environnemental-fukushima-tchernobyl.aspx#.Vu\\_TXHPR-Rs](http://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-accidents-comparaison-tchernobyl-fukushima/Pages/1-impact-environnemental-fukushima-tchernobyl.aspx#.Vu_TXHPR-Rs)

Le Vif, 13/04/2016

Dh.be 14/04/2016